

### CAMPIGNY,

Paroisse des dioc. de Lisieux. — Doy. Vic. Bail. et Elect. de Pont-Audemer. — Parl. et Génén. de Rouen.

Campigny, du latin *Campiniacus*, nom d'origine celtique, est une des plus anciennes localités de la contrée; on y voit encore un retranchement romain qui occupe l'extrémité de la bruyère des Fiefs, vers la vallée de la Risle. Ce retranchement est défendu sur chacun de ses côtés par un vallon, et en face de la vallée, par la pente abrupte de la montagne.

Près du hameau de la Viéville se trouve une enceinte parfaitement ronde de 500 pas de circonférence, entourée d'un amas de plus de 6,000 mètres cubes de silex pyromaqués. Le nom de Cateliers donné à une mesure et à un bois est un souvenir des Romains (2).

Lors de la conquête normande, Campigny fut englobé presque en entier dans le vaste domaine que Torf possédait dans les environs de Pont-Audemer, et qui passa après lui à Turquetil.

Vers 1035, Onfroy, fils de Turquetil, voulant fonder l'abbaye de Préaux lui donna tout ce qu'il possédait à Campigny, un ma-

noir et le patronage de l'église (1). A son exemple Ansquetil de Campigny ayant perdu, à la fleur de l'Age, son fils nommé Roger et ayant obtenu de le faire inhumer à l'abbaye de Préaux, donna aux religieux un hôte ou fermier nommé Jean du Buisson, avec les terres qu'il tenait en ferme dans la paroisse de Tourville (2).

Anquetil de Campigny, cédant aux prières de Guillaume, abbé de Préaux et aux instances de Roger de Beaumont, donna aux religieux, vers 1080, la dime de Saint-Germain-Village pour ce qui en appartenait à lui ou à ses hommes; en compensation les moines lui donnèrent 20 l. de deniers avec la promesse de prier pour lui.

Quelques années auparavant, du temps du célèbre Anfroy, premier abbé de Préaux, Robert le *Dapifer* ou le *Sénéchal*, de Campigny, figure comme témoin dans une charte de l'abbaye.

A la même époque, Ansquetil, surnommé fils de Turulfe ou de Thouroulde, pour le distinguer de celui dont nous avons parlé, donna au couvent de Préaux, du consentement de sa femme et de ses fils, ce qui lui revenait de l'héritage paternel à Tourville et à Campigny. L'héritage de Turulfe fut donc partagé entre l'abbaye de Préaux et les deux frères survivant d'Ansquetil, Gilbert et Geofroy. Dans le partage, trois hâtes échurent à l'abbaye; mais les deux frères obtinrent de l'abbé, qui ne consulta pas ses religieux dont il craignait la résistance, qu'ils tiendraient ces hâtes de lui, en bénéfice ou fief et que Geofroy l'un des frères ferait seul le service féodal (3).

En 1091, l'année où Guillaume le Roux et le duc Robert assiégèrent leur frère Henri dans le Mont-Saint-Michel, Robert Beleth avait été tué à Evreux. Ses frères, Geofroy et Robert, donnèrent pour le repos de son âme à l'abbaye de Préaux, un champ d'un acre à Campigny, et ils confirmèrent en même temps 7 acres engagés précédemment par leur père Gilbert, pour 40 s. monnaie de Rouen (4).

Après l'année 1131, date de l'élection de Richard I<sup>er</sup>, dit de Bayeux, comme abbé de Préaux, Raoul Harpin et Adolard son frère, fils de Théolf Brancart, vendirent aux moines en présence de toutes la paroisse de Campigny assemblée devant la porte de l'église, tout ce qu'ils possédaient à Campigny en terres et bois (5). En récompense,

(1) *Archiv. de l'Eure*, Cartul. de Préaux, donné par M. le marquis de Blosserville.

(2) *Idem.*

(3) *Cart. de Préaux*, analysé par M. Passy.

(4) *Idem.*

(1) C'est à l'occasion de ce procès que M. Lys, avocat à Bernay, a publié en faveur de M. Marquet, un Mémoire dont nous avons tiré ce qui concerne les familles Descorches et de Bonnechose.

(2) Canel, *Hist. de l'arr. de Pont-Audemer.*

(5) Ces biens provenaient d'un prêtre nommé Chrétien, qui les avait donnés à Osbern, aïeul des deux frères, d'où ils étaient venus à Théolf leur père.



Raoul, moine né à Montivilliers, leur donna 60 s. que Geoffroy de Campigny compta et mit dans les mains d'Harpin. De son côté, Harpin promit avec serment de maintenir cette rente comme valable, en posant sa main dans celle de Geoffroy. A sa suite vinrent jurer de la même façon dans la main de Geoffroy de Campigny, Robert Milan, Robert Gambon et Osbern, son frère, dans l'énumération des témoins de cette charte, figurent du côté de l'abbaye Guillaume de Vanescrot et Henri son fils. Deux des témoins des vendeurs reçurent à cause de leur présence, chacun une paire de souliers.

La même année, Clarizie, fille de Raoul Travers, vint à Préaux, et déposa sur l'autel la donation d'une terre qu'elle tenait près le bois de Campigny; comme signe de son abandon, elle posa un clerge sur l'autel, et le moine Raoul lui compta immédiatement 10 s (1).

Vers la même époque, Herlouin de Tourville donna à Préaux, un fief situé à Campigny, qui était tenu par un nommé Gautier et qui rendait 2 s. de rente.

Enfin, Giraud de la Viéville, propriétaire d'un fief à Campigny, renonça en faveur des moines à ses prétentions sur 7 vergées de terre, voisines des Mares de Spiseleriz; en récompense, il fut associé aux prières de la communauté et il reçut 3 s. et une mine de blé. Ses témoins furent Geoffroy de Campigny, Guillaume Vanescrot et Henri son fils (2).

Ce Guillaume Vanescrot, fit donation à Saint-Pierre-de-Préaux, du consentement de son fils aîné Raoul, de toute l'eau qu'il avait, depuis l'eau des moines, jusqu'à celle du roi sous le MONT-ROTARD, et tout ce que contenait ladite eau d'un bord à l'autre, avec pouvoir de passer en voiture et à pied. Il fit encore d'autres donations approuvées de son autre fils Henri, avant de partir pour Jérusalem (3).

En 1136, Hervé de Campigny, du consentement de Guillaume son fils, avait donné à Préaux, une pièce de terre, nommée TRUXNIA, moyennant 5 s. et probablement d'autres biens. Après sa mort, Guillaume refusa de payer à l'abbé Michel de Tourville, une certaine quantité de blé que les religieux percevaient dans un moulin de Campigny. L'abbé transigea en 1163 et l'on donna 10 l. angevines à Guillaume de Campigny et à Gautier de Saint-Samson, son créancier; quelque temps après, le comte Galeran vint

à Préaux avec son fils Robert, et lui fit promettre de défendre les moines, si Guillaume de Campigny renouvelait ses réclamations.

Un peu plus tard, Henri de Campigny, dont le nom a été cité plus haut, donna aux dames de Saint-Léger-de-Préaux, pour la dot de sa fille qui avait pris le voile, 40 acres de terre et la dime du moulin du Gruchet, à Saint-Paul-sur-Risle. Il donna aussi au prieuré de Saint-Gilles de Pont-Audemer, à cause de sa sœur qui y avait été reçue, un pré de 5 acres (1).

A une époque voisine de 1180, Gautier, curé de Campigny est employé comme témoin dans une charte de Roger de Portes, pour Préaux. Goscelin de Campigny est cité dans une lettre de l'archevêque Rotrou, datée de 1183.

Vers 1190, Geoffroy de Campigny fut témoin d'une charte de Nicolas du Tanay, qui habitait Saint-Martin-Saint-Firmin.

L'église de Campigny avait été donnée en ferme à un certain Huart de Losier, qui se trouvait débiteur envers le Trésor de 11 l.; il versa 7 l. 10 s. à la caisse royale et employa le reste à payer la solde de soldats et de sergents, en garnison à Rouen.

Geoffroy reparait en 1202, et est taxé à 25 s. pour un quart de fief qu'il possédait dans l'honneur de Montfort; son parent, Olivier de Campigny, était lui-même taxé à 16 s. 8 d., pour un 6<sup>e</sup> de fief dans le même honneur (2).

Dans l'honneur de Pont-Audemer, Geoffroy possédait en 1210, un fief entier de chevalier.

Richard Bourdel, curé honoraire de Campigny, se trouve en 1214, parmi les témoins d'un acte par lequel Guillaume de Caumont renonçait à ses droits sur un moulin à Manneville-sur-Risle.

En 1234, Jean le Bigot, chevalier, seigneur de Condé-sur-Risle, donna aux religieux de Préaux, le cours de l'eau de Risle et le droit de curer cette rivière dans la partie qui traversait son domaine, depuis le gord de l'abbaye du Bec, jusqu'à leur fief, avec le droit d'écarter les obstacles qui empêcheraient l'eau d'alimenter leur moulin du Mont-Rotard.

La famille de Campigny existait encore en 1248, et se trouvait représentée par Robert de Campigny, noble chevalier, qu'on appela avec d'autres seigneurs de son rang, à l'enquête concernant le port de Courval à Trouville-la-Haule (3).

Le cartulaire de Préaux fait aussi men-

(1) Cart. de Préaux.

(2) Ces deux derniers personnages sont appelés de Campigny, parce qu'ils y possédaient le fief de REXL, dont nous parlerons.

(3) Cart. de Préaux.

(1) Cart. de Saint-Gilles.

(2) Ce mot répond à celui de comté ou de châtellenie.

(3) M. de Beaurepaire, vicomte de l'Eau.



tion, d'un certain nombre d'acquisitions, faites au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, de Tièle de Longueval, Guillaume Vatemén, Jean Rovagel, Robert Louvet, etc...

Amaury de Campigny est le dernier membre de cette famille, dont l'histoire a conservé le souvenir, il est cité dans les titres du Bec, comme ayant vendu un moulin de CHAMPIGNY, situé paroisse de Saint-Etienne-Lallier (1).

Le pouillé de Lisieux, rédigé vers 1350, nous apprend que la cure était alors partagée en deux parties, la seconde avait pour patron l'abbé Préaux, et la première, les héritiers de Bigards, qui lui ont laissé leur nom.

Quant à la seigneurie de Campigny, proprement dite, elle arriva, au XIV<sup>e</sup> siècle, à Robert d'Esneval, seigneur de Saint-Maclou, qui la tenait peut-être de Jeanne le Bigot, sa femme, fille de Jean le Bigot, seigneur de Malou, Formoville, etc.

Esneval portait : *pallé d'or et d'azur au chef de gueules*.

Anne-Jacqueline d'Esneval, fille de Robert, épousa Jacques du Fayel, fils de Jean, vicomte de Breteuil, qui rendit aveu en 1464, pour les fiefs de Bourdainville Formoville, Campigny, la Beneuderie, Saint-Maclou, Tourville et les Portes dans la vicomté de Pont-Audemer. Sa fille unique, Jacqueline de Fayel, prit pour époux Guillaume de Ferrières, baron de Thury et de Dangu.

Fayel : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 annelets du même*.

Guillaume fit hommage, pour les fiefs ci-dessus énumérés, le 22 février 1479; en 1484, il plaida contre le baron de Clères, pour la préséance à l'échiquier; enfin, il mourut en 1500, laissant un fils, Pierre de Ferrières, mort sans postérité masculine.

Faute d'hoirs mâles ou autrement, la seigneurie de Campigny revint à Charles d'Esneval (2), dont la fille unique, nommée Jeanne, épousa, en 1514, Jean de Malortie, chevalier, seigneur de la Motte, à Saint-Germain-Village.

Jean de Malortie fut blessé à Marignan; il figure sous le nom de la Motte parmi les trente-trois gentilshommes cités, comme ayant pris une part très active à cette fameuse journée; il fut chargé de représenter la noblesse aux Etats de Normandie, tenus en 1545; enfin, il laissa quatre enfants.

Jacques de Malortie, l'un d'eux, est qualifié de seigneur de Campigny en 1558 et 1573; Charles, son frère, fut curé de la première portion de Campigny; Robert conti-

nua la filiation: Robert de Malortie, chevalier, seigneur de Campigny, de La Motte, de Tinnetot à Saint-Samson et de la Bouteillerie, partagea en 1547 la succession de sa mère, et il se maria en 1556, avec Jacqueline de Roncherolles, veuve de Pierre de la Touche (1) dont il eut deux fils et sept filles.

Charles de Malortie, l'aîné de la famille, abandonna la nu-propriété de ses biens à son frère cadet, Claude, mais il s'en réserva l'usufruit; il fut capitaine d'une compagnie de cent soldats à pied, et, en 1591, il tenait garnison à Pont-Audemer avec sa compagnie.

L'année précédente, Jacques Barrey sieur du Buisson et des Authieux, demeurant à Campigny, avait reçu des lettres de noblesse.

En 1571, la taxe de la première portion du fief de Campigny, s'élevait à 52 l. et celle de la seconde à 34 l. (2).

Claude de Malortie, sieur de Campigny, La Motte, Tinnetot et La Bouteillerie, capitaine de 200 arquebusiers, se maria par contrat du 9 avril 1591, avec Marie de Courcy, fille de noble homme Guillaume de Courcy, seigneur de Roys et d'Anne Aubert.

C'est par cette union qu'il devint seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, patron de Bouquelon, etc... En 1598, il donna permission de vendre la terre de Lillebec et vendit lui-même la Bouteillerie, en 1599, à Richard Laisné sieur de Lillebec; il hérita de son frère Charles en 1603, et vendit Tinnetot à Simon Laisné l'année suivante; il habitait en 1614 à Saint-Ouen-des-Champs le manoir de Roys dont il avait hérité, enfin après avoir obtenu le brevet de lieutenant dans le régiment de Mouy et le commandement de Quillebeuf, il mourut en 1633 et fut inhumé à Saint-Ouen-des-Champs.

François de Malortie, l'aîné des cinq enfants de Claude, hérita des seigneuries de Campigny, Saint-Ouen-des-Champs, La Motte, etc. Le 14 mars 1620, il épousait Charlotte de Calais, fille de Jacques *esc.* seigneur, patron de Manneville-la-Raoult, du chef de laquelle il hérita plus tard de cette seigneurie. Le 20 septembre 1636, il reçut du roi le commandement de Quillebeuf, il servit avec la noblesse dans le régiment de Mouy, comme capitaine d'une compagnie de 50 hommes de pied; en 1649, il donna des preuves d'une grande bravoure et d'une extrême énergie lors du siège et de la prise de Quillebeuf par le comte d'Harcourt. La même année, il assistait à Saint-Pierre-du-Châtel, au mariage de Claude de Grosourdi, son parent, avec damoiselle Charlotte de

(1) Ce nom étant inconnu dans le pays, il faut le traduire par Campigny.

(2) M. Canel dit que ce fut par son mariage avec Marguerite de Montlandris.

(1) Elle était fille de Pierre, seigneur d'Armenonville, et de Jeanne de Houdetot, dame d'Ecaquelon.

(2) Pouillé de Lisieux



Houel. Il acheta Bigards en 1651 et se maria en secondes nocces avec Marthe de Pellegats. De son premier lit, il avait eu Pierre, curé de la première portion de Campigny de 1641 à 1645, Claude chef de la branche de Roys, qui eût avec ce fief celui de Manneville-la-Raoult et enfin Louis, héritier de Campigny, La Motte, Bigards, Barc et Mesnil-Brouard.

Louis de Malortie, fut maintenu de noblesse en 1668; il épousa successivement Geneviève de la Barre, Anne Legrix de Montreuil et enfin, Barbe Lefebvre; il mourut à son château de Bigards en 1694, et fut inhumé dans l'église de Campigny; il laissait trois enfants de son premier mariage et quatre du second.

Claude, l'aîné, eut Campigny (1), il fut garde du corps, puis, officier de gendarmerie, il mourut jeune, ayant eu de Catherine Gaudin de la Jossonnière cinq enfants, dont le dernier seul lui survécut.

Jean-Joseph, enfant postume, chevalier, seigneur patron de Campigny, de Saint-Martin-Saint-Firmin, recouvra Bigards et Mesnil-Brouard, probablement par l'extinction de la branche formée par son oncle Gaspard Claude.

Le seul rejeton de la branche de Malortie-Campigny, épousa en 1720, à Saint-Patrice de Rouen, damoiselle Antoinette-Marguerite de Cahaignes, dont il eut six enfants; en 1726, il était capitaine dans les Gardes-Françaises, sous le nom de M. de la Motte, et il mourut en 1733.

Charles-Louis-Félix de Malortie, son troisième fils, hérita de Campigny.

Des comptes, que nous avons sous les yeux, nous apprennent qu'en 1734 la seigneurie de Campigny valait 2616 l. de revenu et celle de Bigards 1740 l.

En 1772, Charles-Louis épousa à Saint-Ouen de Pont-Audemer, Marie-Charlotte-Eugénie Blondel de Lillebec, il mourut le 4 fructidor an VII, laissant trois enfants.

Louis l'aîné (2) était admis dans les pages du roi lorsque la révolution de 1793 éclata; il épousa en 1797 Marie de Gibert, fille du lieutenant-général au bailliage de Pont-Audemer, qui lui donna deux enfants, Louis et Marie-Ernestine, mariée en 1830 à M. Marie Dufour, comte de Longuerue.

Louis III<sup>e</sup> du nom, dit Ludovic, comte de Malortie-Campigny, naquit en 1801; il de-

(1) Gaspard Claude, son frère eut Bigards, Barc et le Mesnil-Brouard.

(2) Son frère nommé Charles-Etienne eut la seigneurie de La Motte, que ses descendants possèdent encore aujourd'hui; Marie-Reine de Malortie, leur sœur, épousa Charles-Nicolas-Adrien de Lanney, commandant en chef le 2<sup>e</sup> bataillon de l'Eure, mort en 1799, sur le champ de bataille de Mondovi, avec le grade de général de brigade; son nom figure dans les galeries de Versailles.

vint juge auditeur à Bernay en 1825, puis substitut jusqu'en 1830, il épousa en 1839 demoiselle Augustine-Henriette-Hyacinthe d'Héliand, fille de M. le marquis de Chambellan.

De ce mariage sont nées, en 1842, demoiselle Louise et en 1843, demoiselle Marie de Malortie (1). La première a épousé, le 14 juin 1864, le vicomte de Pontavice.

Noël Deshayes un des curés de Campigny, homme studieux et ami des études historiques, a laissé un manuscrit important, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire des évêques de Lisieux*. C'est un document très estimable et d'autant plus utile qu'on a peu de renseignements sur l'histoire du diocèse de Lisieux; il fait honneur au zèle, à la loyauté et à la sagesse de l'auteur (2).

Noël Deshayes, curé de Campigny en 1729, est mort le 21 février 1763; il a été inhumé dans le chœur de l'église.

Le fief de Campigny relevait nuelement du roi; il avait une justice qui se tenait en plein air à Pont-Audemer, dans une cour de la grande rue, voisine du jeu de paume.

Une portion de la seigneurie de Campigny, que les moines de Préaux conservèrent jusqu'à la Révolution, mouvait de leur abbaye et avait la suzeraineté sur un très grand nombre d'autres petits fiefs dont voici la liste à peu près complète :

Les fiefs au Barbier, Caillouet, 6 acres; aux Ricques, 16 acres; Bayvel, Fumechon, Eustache d'Espagne, Sebire, des Fontaines, Dame-Jourdain et de la Viéville.

Jacques Barrey, sieur du Bois et des Authieux, ayant été anobli par lettres données à Mantes par Henri IV, le 22 mars 1590, on ne put faire la lecture de ces lettres à Campigny, parce que cette paroisse tenait alors pour la Ligue; le curé de la paroisse, qui était royaliste, et qui avait été forcé d'abandonner sa cure, atteste de cette impossibilité (3).

En 1763, Nicolas Sieurey, curé de Campigny, fut admis dans la confrérie du Roumois; Claude Le Monnier, curé de la 1<sup>re</sup> portion de Campigny, entra dans la même confrérie en 1772.

#### *Etablissements religieux.*

PRIEURÉ DE L'EGYPTIENNE placé sous la protection de sainte Marie-l'Egyptienne. Ce prieuré a fait partie d'abord du territoire de Tourville; plus tard, de celui de Saint-Germain-Village, et, aujourd'hui, il dépend de Campigny; il existait déjà en 1350, lors de la rédaction du *Pouillé* de Lisieux; il était

(1) Hist. de Doudeville, par le doyen de ce canton, p. 583.

(2) M. Canel, *Revue historique de la Normandie*, (3) M. Lebeurier. *Anobis*, n° 242.



taxé à 30 l. en 1571. Il avait été fondé par les anciens seigneurs de Tourville, et donné au moins, pour ce qui concerne la mense conventuelle, à l'abbaye Notre-Dame-de-Cormeilles (1).

La sieurie de la Turpinière relevait de ce prieuré, dont M<sup>e</sup> Robert Le Gras était prieur en 1638.

En 1707, M<sup>e</sup> Garcent, prieur, vendit une coupe de bois.

Il existe encore des restes du prieuré de l'Égyptienne dans un vallon profond, sur la gauche de la route de Pont-Audemer à Bernay; on y voit encore la fontaine miraculeuse dont les pèlerins buvaient jadis les eaux.

Le culte de la sainte a été transféré à Tourville.

COMMANDERIE. Il y avait autrefois à Campigny une maladrerie dont le temporel fut saisi par le roi d'Angleterre en 1418, puis rendu en 1422.

Cette hôpital passa, après sa suppression, à l'ordre de Malte, qui en fit une succursale de la Commanderie du Bourgout à Harquency (2).

Le jour de la saint Jean, le commandeur était tenu de faire un festin, et devait les dépens au seigneur de Condé, à son sénéchal, à son greffier, à son receveur, à son prévôt, à ses chiens, chevaux et oiseaux, au meunier de Condé, à sa femme, à son chien, et, pour ce, il avait droit de dégrainer et moudre franc audit moulin (3).

*Fiefs* : 1<sup>o</sup> AUVILLERS. Rainfroid d'Auvillers, de *Alvilaris*, fut un des témoins de l'abbaye de Préaux, lorsque Raoul Harpin et Adelard, son frère, vendirent aux religieux, vers 1135, les héritages qu'ils possédaient à Campigny (4).

En 1258, Robert Labisse, fils de Roger-Claude de Auviller, fit don d'une redevance à l'abbaye de Préaux.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Auvillers figure dans le dénombrement des terres composant le domaine de Campigny.

2<sup>o</sup> BIGARDS. Ce fief tire son nom d'un membre de la noble famille de Bigards, originaire de Nassandres, qui, par achat ou succession, sera devenue seigneur d'une portion de Campigny. Jehan de Bigards, patron de Campigny, est le seul membre de cette branche des Bigards que nous connaissons.

Ses armes étaient : *d'argent à deux fasces de queues.*

En 1450, par lettres données au Plessisles-Tours, Charles VII anoblissait Robert

Legras, vicomte de Pont-Audemer, qui devint seigneur de Charnelles, en 1454, par son mariage avec l'héritière d'Etienne de la Chaleur; c'est lui qui fit l'acquisition du demi-fief de Haubert de Bigards, dont il rendit aveu en 1456 (1).

Lors de la montre de 1469, Robert Legras, seigneur du fief de Charnelles, demeurait à Pont-Audemer.

Legras : *d'azur à une tête de cerf d'or en cœur, accompagnée de trois molettes du même.*

La noblesse des Legras fut confirmée en 1528. A cette époque, Jean Legras, sieur de Bigards, héritier de Robert, son père, était mort (2). N. H. Robert Legras, sieur de Bigards, avocat du roi à Pont-Audemer, donnait à N. H. Jean de Mahiel, sieur du Bosc et de Saint-Vulfran, la jouissance du droit de pêche sur la Risle, au-dessous de Campigny.

En 1622, M<sup>e</sup> Robert Legras, IV<sup>e</sup> du nom, esc., était curé de Manneville-sur-Risle (3). François Legras, sieur de Reel, vendit Bigards, en 1651, à Louis de Malortie, et depuis il n'est pas sorti de cette maison.

La terre de Bigards produisait, en 1734, un revenu de 1,740 l.; le moulin de Bigards valait seul 140 l.

3<sup>o</sup> BOIS-BRULÉ se nommait, en 1734, le bois du BRISLÉ ou BRILÉ, et contenait 24 acres.

4<sup>o</sup> BOIS-CHRÉTIEN. Cet ancien fief, aujourd'hui oublié, doit tirer son nom d'un prêtre nommé Chrétien, qui, vers 1090, avait donné des terres et des bois à Osbern, père de Théolf. Brancart, et aïeul des deux frères Raoul Harpin et Adalard, qui vendirent, à Préaux, leurs propriétés de Campigny (4).

Gilbert Chrétien, issu peut-être de la même famille, était témoin, en 1174, à une charte de Robert de Tournay, pour Préaux.

En 1253, Guillaume Vatemant renonçait à toutes prétentions sur un bois nommé la Haye-Mallet, voisin du Bois-Chrétien (5).

Le Bois-Chrétien, d'après un titre de 1254, appartenait alors à l'abbaye de Préaux; mais, dans la suite des temps, il devint la propriété d'une branche de la famille Legras.

En 1630, Jacques Legras, capitaine du régiment de Beaumont, sieur du Reel et du Bois-Chrétien, vendit ses fiefs du Frambois-

(1) On a aussi un aveu de Jean Legras, du 28 janvier 1456, dans lequel il déclare avoir droit de présenter et pourvoir toutes fois que mestres est aux écoles dudit lieu de Campigny.

(2) Titre manuscrit personnel.

(3) Il existait aussi, à Manneville, un 8<sup>e</sup> fief nommé Bigards, qui devait tirer son nom d'un des Bigards de Campigny.

(4) Dict. hist., p. 645.

(5) Il suit de ce texte que les Malet, souvent témoins dans les chartres primitives de Préaux, étaient de Campigny.

(1) Aveu de 1556.

(2) C'était le 4<sup>e</sup> des quatre membres de cette maison.

(3) M. Canel.

(4) Notes Le Prévost, p. 462.



sier, de la Turpinière et de la Vauquelinère à messire Richard du Moncel, sieur de Richemont, moyennant 1,800 l.

Nicolas Legras, sieur du Bois-Chrétien, a illustré ce nom par sa mort tragique.

« Le 7 avril 1652, le capitaine Maze vint à Rouen avec Nicolas Legras, son lieutenant et fort vaillant homme, pour y accomplir une mission du roi. Ils sortaient par la porte Saint-Hilaire lorsqu'ils furent assaillis par des huguenots, qui firent une décharge sur eux. Le lieutenant de Bois-Chrétien fut tué et jeté à terre; mais son compagnon d'armes coupa le poignet de celui qui s'était jeté à la tête de son cheval, et se sauva à Darnétal. »

5° LA BREUIL, Eustache, de Malortie, *escuyer*, v<sup>e</sup> fils de Richard, était seigneur du Breuil; il habitait Saint-Paul-sur-Risle; sa noblesse fut reconnue, en 1540, par les Elus de Lisieux.

Un siècle plus tard, le Breuil appartenait à François Lecerf, qui habitait la Poterie-Mathieu; il fut maintenu de noblesse avec son frère, domicilié à Vasouy, près d'Honfleur (1).

Lecerf portait : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 coeurs du même.*

Barbe Lecerf, fille unique et héritière de François, porta le Breuil à son mari, François Grossin, maître des comptes à Rouen, seigneur du Fay et de Saint-Thurien, anobli en 1696. Cette dame mourut le 17 avril 1722, et fut inhumée dans l'église de Saint-Thurien, où l'on voit encore son tombeau.

Grossin : *de sable au chevron d'or accompagné de 3 tours d'argent, 2 et 1.*

Catherine Grossin de Saint-Thurien, fille de François, avait épousé messire Pomponne Le Roux, chevalier seigneur de Virovay, etc.

La famille Grossin a dû conserver le fief du Breuil jusqu'à la fin du régime féodal.

6° LA CHAPELLE. En 1254, Robert Louvet, *esc.* de Campigny, renonça à toutes ses prétentions sur la moule sèche et mouillée du fief de la Chapelle (2). L'année précédente, ce même Robert plaidait, puis transigeait avec l'abbesse de Saint-Léger de Préaux, au sujet de l'écluse du moulin du Pré, à Cornerville.

7° L'EGYPTIENNE. Outre le prieuré de ce nom, il existait, sur le territoire de Campigny, un fief de l'Egyptienne. Une famille La Biche ajoutait ce nom au sien dans le xvii<sup>e</sup> siècle.

8° LA PERELLE. Les héritiers des sieur et dame de la Perelle figurent dans un compte

(1) Ces deux gentilshommes descendaient de Jacques Lecerf, anobli en 1449 pour 40 écus sol.

(2) Cart. de Préaux.

de recettes de l'église Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.

9° LA PINSONNIÈRE. Le nom de Frédéric Lecerf, sieur de la Pinconnière, conseiller du roi, vicomte de Pont-Autou et Pont-Audemer, premier assesseur au baillage, figure dans divers actes de 1720 à 1740.

Vers 1743, vivait Jean Thirel de la Pinsonnière, docteur en théologie, auteur de l'*Abrégé de l'histoire du Jansénisme et de plusieurs autres opuscules manuscrits* (1).

10° LA PLANCHE SAINT-ANTOINE était, sans doute, une passerelle dans le voisinage de la léproserie de Saint-Antoine, à Condé-sur-Risle.

11° LA POMMERAYE. En 1681, Jean Piédelièvre, sieur de la Pommeraye, était administrateur de l'hôpital de Pont-Audemer. M<sup>e</sup> Jean-Philippe Piédelièvre de la Pommeraye, greffier en chef de l'élection de Pont-Audemer, achetait, vers 1775, une pièce de terre à Campigny; sa fille et héritière, Marie-Catherine-Françoise Piédelièvre de la Pommeraye, se mariait, en 1781, avec M<sup>e</sup> Pierre-Denis Boucher, conseiller du roi au baillage de Pont-Audemer.

12° LE REEL. Cet ancien fief, autrefois sur la paroisse de Saint-Germain, fait aujourd'hui partie de Campigny; il est mentionné, dès le xi<sup>e</sup> siècle, dans une charte de Roscelin de Theroude, qui donne à Saint-Léger-de-Préaux, 10 acres de terre au Reel, qui est nommé *Rethel*.

Geoffroy de Tourville, fils d'Osbern, donna 12 acres de terre au Reel, à la condition que les noms de ses père et mère et de Siffroy son frère, seraient inscrits dans le livre du chapitre de l'abbaye Notre-Dame-de-Préaux; il reçut du moine Sauval, 15 s. de deniers comme prix de la vente; ensuite il apposa de sa propre main une croix sur le rôle (2).

Une veille de saint Laurent, entre 1132 et 1146, Guillaume Vanescot de Campigny, vint à Préaux, et, en présence de Henri, son fils, il vendit aux Religieux, toute la terre de Reel, qu'il tenait en fief de Raoul Efflanc, pour 48 s. de Roumois; Richard de Conteville, alors abbé, lui fit compter cette somme qu'il emporta avec lui dans son pèlerinage, à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Au commencement du xiii<sup>e</sup> siècle, Richard Efflanc, renonça à la paire de bottes que les religieux de Préaux, lui devaient annuellement en sa qualité de suzerain du fief du Reel, et qui avait été expressément réservée lors de la donation de ce fief, par Raoul Efflanc, chevalier, son grand-père, quand il prit l'habit dans ce couvent. Les moines, en reconnaissance, lui donnèrent 20 s. t.

(1) M. Canel.

(2) Notes, Le Prévost, Tourville.



Le Reel est mentionné dans un acte du cartulaire de Préaux, en 1242.

En 1602, l'abbaye de Préaux, avait aliéné le fief du Reel, qui appartenait alors à Pierre Legras, *esc.*, dont le frère, nommé Robert, était prieur de Sainte-Marie-l'Égyptienne.

Pierre Legras, était en 1614, conseiller du roi, lieutenant-général civil et criminel du bailli de Rouen à Pont-Audemer et maire de cette ville; l'année suivante, il en fut nommé commandant militaire; enfin il vivait encore en 1626.

Après lui Jacques Legras, capitaine au régiment de Beaumont, marié à Marie de Cordouen, fut seigneur du Reel et du Bois-Chrétien; il acheta en 1627, le fief du Framboisier, qu'il revendit en 1630; il ne vivait plus en 1637.

François Legras, commandant de Pont-Audemer, après Pierre Legras, vendit Bigars, en 1651; il n'avait que le modeste poste d'officier en l'élection, à la date de 1653.

Charles Legras, *esc.* était, en 1654, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel, à Pont-Audemer; il fut maintenu de noblesse, le 21 janvier 1669, avec ses deux fils, Charles et Pierre; il exerçait encore ses charges, en 1672.

Le Reel, relevait du fief de la Motte, et appartenait en 1721, à M. Le Boullenger du Tilleul, d'une famille parlementaire.

Le Boullanger : *d'or à 3 palmes de sinople, accompagnées d'une étoile de gueules en chef.*

M<sup>lle</sup> Le Boullenger du Tilleul, épousa le marquis de Belloy, auquel elle porta la terre du Reel; ils vendirent ce domaine, le 13 novembre 1767, à M<sup>me</sup> Le Ricque, de Rouen.

Du Belloy : *d'or à quatre cotices de gueule.*

M. Louis-Guillaume Le Ricque, docteur en Sorbonne, ancien vicaire général, habita presque toujours le Reel; c'est là qu'il écrivit un ouvrage sur *la sensibilité*, qui fut condamné par la Sorbonne. Un discours *sur les mauvais livres* fut au contraire fort applaudi. A son retour de l'émigration, il revint au Reel, où il mourut à l'âge de 84 ans, le 21 décembre 1827 (1).

CAMPIGNY, cant. de Pont-Audemer, sur la Véronne, à 126 m. d'alt. — Sol : diluvium; argile plastique supérieure, craie glauconneuse. — *Ch. de gr. com.*, de Pont-Audemer à St-Georges-du-Viévre, — surf. terr., 1,074 hect., — popul. 644 hab. — 4 cont. 8,380 fr. en ppal. — Rec. ord. budg. 1867, 3,974, — et percep. de Pont-Audemer, — rec. cont. ind. de St-Georges-du-

(1) Il était très versé dans la littérature et bien des gens d'un talent inférieur au sien, sont parvenus à une grande célébrité.

Vièvre. — Parois. — Presbyt. — Ecole mix. de 35 garçons et 21 filles, — maison d'école — bureau de bienf., — 10 perm. de chasse, — 7 déb. de boiss., — dist. en kil. aux ch.-l. de dép., 60; d'arr., et de cant., 6.

*Dépendances* : BIGARS, LE BOIS-BRULÉ, LE BREUIL, LE CARFOUR, LA LICOORNE, LE MOULIN DE CAMPIGNY, LA PERELLE, LA PINCHONNIÈRE, LA PLANCHE ST.-ANTOINE, LA POMMERAYE, LE REEL, LA VALLÉE-L'ÉGYPTIENNE, LA VIÉVILLE, LA VOISINERIE.

*Agriculture* : Céréales, bois, plantes sarclées, lins, — 1,200 arbres à cidre.

*Industrie* : 2 moulins à blé. — 21 *Patentés*.